
PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2004-2005

28 JUIN 2005

PROJET DE DÉCRET CONTENANT L'AJUSTEMENT DU BUDGET GÉNÉRAL DES
DÉPENSES DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE
2005⁽¹⁾

—

AMENDEMENT(S)

AMENDEMENT(S) DÉPOSÉ(S) EN COMMISSION
PAR M. ROBERT MEUREAU. ET CONSORTS

—

(1) Voir Doc. n°134 (2004-2005) n°1

1 Amendement n° 1 déposé par M. Meureau, Mme Corbisier-Hagon et M. Walry

Insérer un article 6 « nouveau » dans le dispositif du décret budgétaire précité libellé comme suit :

« Article 6 « nouveau » : en raison de modifications intervenues dans la structure du budget 2005, des transferts de paiements mis à charge des divisions organiques 06 et 10 peuvent être effectués. ».

Justification

Les modifications intervenues dans la structure du budget 2005 nécessitent des transferts de paiements.

2 Amendement n° 2 déposé par Mme Corbisier-Hagon et MM. Walry et Reynkin

Les montants actuellement inscrits au projet de décret contenant l'ajustement du budget général des dépenses pour l'année budgétaire 2005 doivent être modifiés, pour les allocations de base correspondantes, de la manière indiquée dans le tableau ci-dessous : (Voir Figure 1. : Montants inscrits au budget des dépenses 2005 qui doivent être modifiés)

Justificatif

Les transferts proposés ci-dessus correspondent aux corrections techniques liées à la prise en compte des chiffres de population scolaire au 15 janvier 2005 certifiés par l'Administration, et non plus provisoires.

FIG. 1 – : Montants inscrits au budget des dépenses 2005 qui doivent être modifiés

DO	P	A	AR	LIBELLE	Type	Montants figurant au projet de décret en année courante	Nouveaux montants à prendre en compte en année courante	Ecart	
51	5	3	43	23	Subventions forfaitaires dans le maternel	Cnd	22.663	22.838	+ 175
51	5	5	44	23	Subventions forfaitaires dans le maternel	Cnd	16.218	16.085	- 133
51	7	0	41	23	Dotation globale pour le fondamental	Cnd	18.010	17.951	- 59
51	7	2	43	23	Subventions forfaitaires dans le primaire	Cnd	49.851	49.940	+ 89
51	7	4	44	23	Subventions forfaitaires dans le primaire	Cnd	42.680	42.780	+ 100
52	5	0	41	23	Dotation globale - Enseignement de plein exercice - Ecoles de la CF	Cnd	89.494	89.054	- 440
52	5	3	43	23	Subventions forfaitaires - Enseignement de plein exercice - EOS	Cnd	36.351	36.158	- 193
52	5	5	44	23	Subventions forfaitaires - Enseignement de plein exercice ELS	Cnd	125.195	124.921	- 274
52	7	0	41	23	Dotation globale - Enseignement à horaire réduit - Ecoles de la CF	Cnd	2.077	2.031	- 46
53	5	0	41	23	Dotation globale	Cnd	15.510	15.321	- 189
53	5	3	43	23	Subventions forfaitaires	Cnd	5.963	6.032	+ 69
53	5	6	44	23	Subventions forfaitaires	Cnd	11.748	11.650	- 98
56	5	0	41	23	Dotation globale - Ecoles de la CF - Frais de fonctionnement	Cnd	2.339	2.538	+ 199
56	5	4	43	23	Subventions forfaitaires - Fonctionnement - Ecoles Officielles Subventionnées	Cnd	1.817	1.747	- 70
56	5	4	43	25	Subventions forfaitaires y compris dépenses arriérées - Formation - Ecoles officielles subventionnées	Cnd	0	520	+ 520
56	5	5	44	23	Subventions forfaitaires - Fonctionnement - Ecoles Libres Subventionnées	Cnd	463	463	+ 0
56	5	5	44	25	Subventions forfaitaires y compris dépenses arriérées - Formation - Ecoles libres subventionnées	Cnd	0	350	+ 350
TOTAL						440.379	440.379	0	